JA MARTIGNY

Régie immobilière
ANTILLE
Achats · Ventes
Location · Gérance
Assurance
Rue de Sion 4
3960 SIERRE
(027) 55 88 33

NE PAYEZ PAS PLUS CHER
POUR LE MÊME MEUBLE !!!
MEUBLES Pesse MONTHEY
Prix imbattables !
2 GRANDES EXPOSITIONS - (025) 71 48 45
Fermé le lundi 71 48 44

FED

Sierre : assemblée primaire discutée

page 6

Mardi 11 décembre 1979 60 ct. JA Martigny
No 93 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

Imprimerie Montfort, Martigny

CONFEDERE

Le droit de n'être pas entendu

Depuis les temps les plus reculés, les fonctionnaires n'ont jamais eu la cote d'amour auprès de leurs concitoyens. C'est que l'organisation étatique, empirique ou développée est un mal nécessaire.

Aucune vie communautaire n'est possible si le consensus populaire ne trouve pas une application concrète, et ce travail est justement celui du fonctionnaire.

Or, toute solution communautaire heurte, à un moment donné, l'intérêt particulier.

L'Etat de ce droit c'est justement celui où les conflits de cet ordre sont réglés par une procédure juste et équitable.

Cette règle générale est valable à tous les niveaux.

La complexité de notre société moderne et partant des administrations étatiques perturbe constamment l'équilibre fragile entre l'Etat et le citoyen.

Pour être concrets, arrêtons-nous quelques instants dans notre canton sur les déséquilibres provoqués par l'action de l'Etat.

Fisc et...

Dans un précédent article nous avions traité de la situation du citoyen face au fisc.

Cet article a eu beaucoup d'échos. Et très bizarrement, ce sont les petites gens qui ont eu le plus à se plaindre de cette inquisition fiscale. Or, lorsque l'on parle avec les représentants du fisc qui sont des hommes comme vous et moi, l'on constate que leur logique professionnelle n'est pas la vôtre. Leur attitude est dictée à la fois par le devoir de leur tâche et par l'application plus ou moins rigoureuse des textes de loi. Ainsi donc, à les entendre c'est le système qui est mauvais et non pas ceux qui appliquent les règles de ce système.

... fonctionnaires

Ce que les autorités fiscales font subir, dans le cadre d'une procédure mal ficelée, au contribuable, les fonctionnaires le subissent aujourd'hui à travers l'AGF.

Cette comparaison serait amusante à plus d'un titre s'il n'y avait certain désarroi tant du côté des contribuables que des fonctionnaires. Ainsi, la presse nous apprend jour après jour, réunion après réunion, que les fonctionnaires sont mécontents du nouveau statut qui leur est proposé.

Les syndicats chrétiens vont plus loin et rejoignent la position du groupe radical au Grand Conseil qui proposait le renvoi au Conseil d'Etat des décrets concernant le statut des fonctionnaires et des enseignants. Mais, me direz-vous, où se situe la comparaison entre le contribuable et le fonctionnaire ?

Simplement par le droit de n'être pas entendu !

D'un côté comme de l'autre, profitant d'une procédure imparfaite, on tente d'imposer par le haut une décision de l'autorité sans tenir compte de l'avis de celui qui est concerné.

Et il y aura bien un fonctionnaire qui a écarté l'avis d'un citoyen sur une question déterminée et qui, aujourd'hui, se plaint que l'on n'ait pas demandé le sien.

Où se trouve cette parabole qui dit « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse » ?

En l'occurrence, si nous défendons âprement le contribuable dans sa lutte pour le respect de ses droits les plus élémentaires, nous défendons également le fonctionnaire dans sa lutte pour être entendu lorsqu'il s'agit de sa situation personnelle.

Nous sommes satisfaits qu'après notre intervention au Grand Conseil, de plus en plus de fonctionnaires demandent eux aussi de reconsidérer sous un autre angle et un autre point de vue leur situation.

Ce nouveau regard ne peut qu'améliorer les rapports fonctionnaires-citoyens. Voilà enfin une leçon qui vient à son heure.

Adolphe Ribordy

Création des Semaines Musicales à Crans-Montana

Les premières Semaines Musicales de Crans-Montana se dérouleront de janvier à mars 1980, période pendant laquelle six concerts seront organisés avec la participation d'interprètes de renom international. L'idée de créer des Semaines Musicales sur le Haut-Plateau est née avant tout du souci de renouer avec une tradition culturelle qui, pendant longtemps, a caractérisé cette région.

MEUBLES – MEUBLES

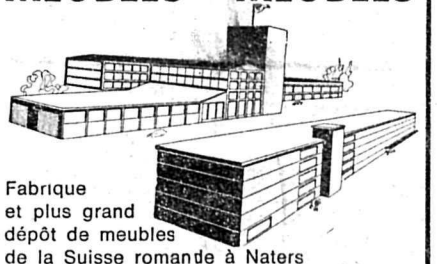

Fabrique et plus grand dépôt de meubles de la Suisse romande à Naters

Fabrique de meubles et agencements intérieurs
GERTSCHEN SA
Grandes expositions
à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
(026) 2 27 94 (027) 31 28 85 (028) 22 11 65

Vu des Chambres fédérales

Retenons tout d'abord de cette semaine aux Chambres fédérales ce qui a le plus frappé l'opinion publique : les élections. Réélection des conseillers fédéraux sortants tout d'abord : MM. Hürlimann, Ritschard, Furgler et Honegger font de bons scores. M. Chevallaz fait un résultat décevant par rapport à celui des collègues précédemment réélus. Mais il fait tout de même plus de 70 % des votes exprimés. Ce n'est pas mal malgré tout et un observateur étranger serait sans doute plus surpris par l'ampleur du vote favorable aux conseillers fédéraux sortants que par les 25 voix d'écart entre M. Chevallaz, et ce qu'on peut appeler, tout respect gardé, le peloton. Il n'en reste pas moins que M. Chevallaz a été moins bien voté que d'autres. Ingratitude à l'égard du ministre des finances ? Morosité à l'égard d'un homme dont le langage élégant et raffiné n'est pas accessible à beaucoup de députés suisses allemands qui hésitent à avouer leur ignorance du français en recourant à la traduction simultanée ? Réflexe antiromand ou partisan ?

Quant à M. Aubert, le ministre socialiste des affaires étrangères, il chute si bas qu'à quelques voix près il frise l'humiliation d'une non-réélection. Son résultat est le fruit d'un cocktail de bonnes et mauvaises raisons. L'avis quasi-unanime est que M. Aubert n'a pas convaincu par ses prestations comme ministre des affaires étrangères. D'autre part, il a été probablement victime d'un retour de flamme après le maigre résultat de M. Chevallaz. Et pour lui aussi le réflexe antiromand a pu jouer un rôle quoique secondaire.

M. Gnaegi ayant démissionné, l'UDC dont le siège n'était pas contesté proposait deux candidats au choix de l'assemblée : M. Martignoni de Berne et M. Schlumpf des Grisons. Au premier tour et avec une avance confortable, M. Schlumpf fut choisi. Les Grisons, sûrs de leur victoire, fêtaient déjà sur la place du Palais fédéral leur troisième conseiller fédéral de l'Histoire.

Et déjà les pronostics vont bon train : qui sera le chef du Département militaire que quitte M. Gnaegi : le colonel-brigadier Furgler ou la major Chevallaz ou encore, puisque les traditions ne sont plus au goût du jour, un socialiste ? Et les autres départements ?

A la présidence de la Confédération pour 1980, les Chambres portèrent M. Chevallaz, M. Furgler devenant vice-président.

Dans la même matinée, parmi les nouveaux juges fédéraux, on élit M. Claude Rouiller, socialiste valaisan de Saint-Maurice qui, aux dires de ses collègues juges fédéraux, fit ses preuves en tant que juge fédéral suppléant.

Au chapitre des élections toujours mais la télévision avait déserté la salle, notons la nomination de juge au Tribunal militaire de cassation (l'Autorité suprême de la justice militaire) et du président du Tribunal fédéral des assurances en la personne de M. Ducommun, lequel est malheureusement décédé depuis mercredi.

Heure d'été et divers

L'heure d'été provoqua des flots d'éloquence. On sait que le peuple a refusé, l'an passé, l'introduction d'une heure d'été. Le Conseil fédéral revient à la charge car en 1980 l'Allemagne et l'Autriche l'adopteront. La Suisse serait alors une île avec son heure bien à elle et quelques problèmes supplémentaires de coordination, de chemins de fer en particulier. Il n'empêche que la majorité des députés du Conseil national refusèrent l'urgence que demandait le Gouvernement et pratiquement renvoyèrent le débat à la prochaine session et l'heure d'été à 1981 au plus tôt. Argument massue : le peuple a décidé ! Il ne serait pas sain de changer sa décision, une année plus tard même si certaines circonstances ont évolué. Il y a quelque bon sens démocratique dans un tel propos...

Dans les divers, notons l'introduction d'une heure des questions au cours de laquelle les conseillers fédéraux répondent aux questions des députés qui ont dû au préalable les communiquer par écrit. L'innovation n'est pas absolument convaincante. Le mode, écrit par les députés et oral pour les conseillers fédéraux, secrète la monotonie. Le Parlement anglais pratique l'exercice mais à Londres les députés posent leurs questions oralement et les ministres répondent sans avoir pu concocter avec leur service leurs propos.

Budget

Le Conseil national a commencé l'étude du budget 1980 non sans avoir au préalable accepté plusieurs motions dont une, radicale, invite à l'économie et repoussé une motion socialiste dont la formulation faisait croire à certains qu'elle n'allait pas dans le sens de la restriction budgétaire. Il est vrai que tout le débat relatif au budget est dominé par les soucis que cause le déficit massif et intolérable à moyen terme des finances fédérales. C'est dans cet esprit que jusqu'à ce jour toutes les modifications proposées par rapport au budget défendu par la Commission des finances ont été repoussées. Augmenter l'aide au cinéma ? Non, ont dit la majorité des députés. Accroître les dépenses d'investissements militaires et réduire les dépenses de fonctionnement ? Non ! Mais non encore à la réduction de certains postes de détail : personnel du Département de justice et police (le radical Fischer voulait empêcher en supprimant des postes de travail de juriste la multiplication des lois) ou projet Kis de mise sur ordinateur de données pour la police.

L'examen de détail du budget continue lundi.

Pascal Couchepin

EN DIRECT AVEC...

UNE FAUSSE NOTE

Cette fausse note ne concerne pas la musique, comme le titre pourrait le laisser supposer, mais l'instruction publique.

Le 14 février de cette année, le Conseil d'Etat prenait une importante décision, après avoir élaboré une nouvelle structure des écoles de commerce dans le canton, ramenant de quatre à trois ans la durée des écoles commerciales pour l'obtention du diplôme. D'emblée, il faut opérer la distinction évidente entre le diplôme et la maturité, cette dernière ouvrant à son titulaire les portes de l'Université.

Le nouveau système est baptisé 6+3+3. Il représente six ans d'école primaire, trois ans de cycle d'orientation et trois ans d'école commerciale, et remplace le système 6+2+4 appliqué jusqu'ici.

En faisant l'addition des années d'école de chaque système, on aboutit au même résultat. Certes, mais la difficulté naît de l'application des dispositions arrêtées par le Conseil d'Etat pour la période transitoire entre l'ancien et le nouveau système.

Laissons la parole au Gouvernement :

— « La première volée d'élèves astreinte à quatre ans d'école de commerce pour l'obtention du diplôme terminera ses études en juin 1981. »

— « La première volée d'élèves, soumise au régime des trois années d'école de commerce après la 3 A du Cycle d'orientation (système 6+3+3), entrera en 1re année de l'école de commerce au début de l'année scolaire 1981-1982. »

— « En 1980-1981, aucune classe de première année du cycle de quatre ans ne sera ouverte. Les élèves ayant accompli les neuf années de scolarité obligatoire, à la fin juin 1979, qui auraient eu la possibilité d'entrée en 1re commerciale du cycle de quatre ans en automne 1979 après la 2 A du Cycle d'orientation (système 6+2+4), pourront exceptionnellement être admis, en automne 1980 sur la base des résultats d'un examen d'admission, en 2e commerciale du cycle de quatre ans. »

La conséquence du changement intervenu dans le cyle des études commerciales pour décrocher le diplôme réside dans la suppression de l'ancienne première commerciale.

Rien de plus logique, si l'on se contente de contrôler les additions en diminuant la durée des études commerciales d'un an et en augmentant d'autant celles du Cycle d'orientation pour aboutir à 6+3+3.

Mais l'opération prend l'allure d'une condamnation pour les élèves qui, pendant l'année scolaire 1979-1980, se trouvent en classe 3 A du Cycle d'orientation. Ils ne pourront pas entrer en 1re commerciale pour l'année scolaire 1980-1981, puisque cette classe est supprimée. Ils devront donc tenter de franchir un palier pour atteindre immédiatement la deuxième commerciale de l'ancien système.

Sans doute, l'Etat offre-t-il généreusement à ces jeunes gens la charitable possibilité de subir un examen de passage pour sauter une année d'école commerciale. Mais, si l'on se met à la place de ces élèves, on se demande comment ils vont contourner l'obstacle que représente pour eux une année d'école commerciale spécialisée qu'ils n'ont pas suivie, puisqu'ils étudient en ce moment dans la troisième classe A du tronc commun institué par le Cycle d'orientation. Qui plus est, leur examen de passage va porter sur des branches qu'ils n'ont jamais étudiées au cycle d'orientation. C'est le comble.

Ce hiatus regrettable provoque une certaine panique chez les parents dont les enfants — comme les membres du Gouvernement — ne sont pas nécessairement des génies.

Au cours de la dernière session de novembre du Grand Conseil, j'ai demandé des explications à l'autorité compétente qui s'est contentée de me répondre, dans l'imbroglio le plus total, que la décision du Conseil d'Etat avait été publiée au « Bulletin officiel » et que les directeurs de CO n'avaient pas à faire des vagues pour si peu. On oublie qu'ils jouent le rôle de tampon entre les parents et leurs supérieurs hiérarchiques.

Seulement voilà : la nomination de ces directeurs a été faite par les communes auxquelles on a volontiers laissé tout le soin d'organiser en quelques mois, avec leur précieuse collaboration, la mise sur pied et le fonctionnement du CO. Et le CO a marché, en un temps record.

Pendant qu'on y est, on pourrait leur confier le reste. Ça marcherait mieux.

JEAN VOGT

Conservateurs et radicaux : publicité différenciée...

Le 29 octobre 1881, Joseph Antille, négociant à Sion, faisait paraître à l'adresse des lecteurs de la conservatrice **Nouvelle Gazette du Valais**, la petite annonce suivante :

« Chez Joseph Antille, Sion

Enfants de Marie 1 fr. 30 — Trésor de dévotion 2 fr. — Guide du jeune homme 1 fr. 20 — Manuel du pénitent 1 fr. — Gebetbuch, livre de prière 70 centimes — Tiers-ordre 1 fr. 50 — Guide de la Jeunesse 2 fr. — Histoires et Paraboles 70 ct. — Cantiques des missions 40 ct. — Immaculée Conception 40 ct. — Fables et paraboles chrétiennes 20 ct. — Notre-Dame de Lourdes 20 ct. — Miracle de Lourdes 20 ct.

* * *

Voici, par contre, ce qu'avaient pu lire les lecteurs du **Confédéré** le jour précédent, soit le 28 octobre 1881 :

« Avis. En envoyant le montant en timbres-poste, on reçoit les brochures suivantes aux prix indiqués.

Oracle des dames 60 ct. — Clef des songes 70 ct. et 1 fr. 20 — Le jeune secrétaire 70 ct. — Id, le galant 1 fr. 20 Le galant de tout le monde 2 fr. 50 — Recueil de compliments 60 ct. — Pêcheur d'eau douce et de mer 2 fr. — Mille et un tours amusants 2 fr. 50 — Le trésor des bons mots 1 fr. — Molierana Fontaineana, bons mots, 60 ct. — Proverbes français 90 ct. — Le Médecin Raspail 1 fr. 70 — Le Cuisinier européen 3 fr. 50 — Pour la famille 1 fr. 20 Guillaume Tell 80 ct. — L'ami de la famille 80 ct. — Histoire et sources de Loèche-les-Bains 2 fr. — Formules d'actes, manuscrites 60 ct. — Guide en affaires 60 ct. — Comptes faits 70 ct. — Traité de ponctuation 50 ct.

Chez Joseph Antille, négociant à Sion.»

Sans commentaires !

COURRIER DES LECTEURS

L'Eglise catholique contestée

Depuis quelques années surtout, au nom d'un pluralisme de mauvais aloi et de l'esprit du Concile Vatican II mal interprété, on conteste certaines institutions comme celles de la famille et de l'école catholique. Dans le but de montrer la grande importance de la dite école, quelques voix autorisées méritent d'être écoutées et suivies.

Rappelons, tout d'abord, ce que le dernier Concile dit à son sujet :

« La présence de l'Eglise dans le domaine scolaire se manifeste à un titre particulier par l'école catholique. Tout autant que les autres écoles, celle-ci poursuit des fins culturelles et la formation humaine des jeunes. Ce qui lui appartient en propre, c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême et, finalement, d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut pour éclairer par la foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme... » (Déclaration sur l'Education Chrétienne, no 8).

De son côté, à la question de savoir s'il y avait place pour une école confessionnelle et privée, Paul VI déclarait ceci, en s'adressant le 29 décembre 1969 aux représentants de la Fédération italienne des institutions d'enseignement dépendant de l'autorité ecclésiastique :

« Nous répondrons affirmativement, et cela pour rendre hommage à cette liberté des citoyens qu'on proclame tant à la fonction complémentaire de l'école libre et surtout à l'originalité de l'école catholique. Cette originalité, elle lui vient de la richesse et de la fermeté des principes religieux et pédagogiques découlant de l'enseignement du Christ et professés par l'Eglise « Mater et Magistra » qui peuvent inspirer tout l'enseignement et l'éducation de l'école catholique, de façon à former l'élève à la vie avec logique et force. »

L'importance de l'école est aussi montrée par le cardinal Manning : « Je ne puis penser à bâtir une église, tant qu'il y a un enfant qui ne trouve pas de place dans nos écoles ». Il est donc logique que les élèves catholiques soient formés dans des écoles catholiques selon les principes de la religion.

Un prêtre

AMATEURS
DE MEUBLES NEUFS
aussi solides
et aussi beaux que ceux
de vos ancêtres
VOYEZ FASOLI

FABRIQUE DE MEUBLES RUSTIQUES
FASOLI
SION
PL. DU MIDI 46
027/22 22 73

Etes-vous un mari prévoyant ?
A vous de répondre

- Votre femme sait-elle où sont conservés vos papiers civils et militaires (permis d'établissement, livret de famille, certificat AVS, papiers-valeurs, polices d'assurances, etc.) et — cas échéant — les clés de votre coffre en banque ?
- Est-elle au courant de votre déclaration d'impôts et sait-elle où se trouvent les documents s'y rapportant ?
- Connaît-elle votre fortune, vos relations bancaires, vos engagements financiers et professionnels, vos cautionnements éventuels ?
- Sait-elle qu'en cas de décès, un inventaire successoral officiel est établi et qu'il peut y avoir des impôts de succession à payer ?
- Pourrait-elle disposer immédiatement d'une certaine somme pour couvrir les frais occasionnés par votre décès ?
- Aurait-elle des ressources suffisantes pour les premiers temps où elle se retrouverait seule, sans devoir être contrainte de se défaire de certaines valeurs dans des conditions peut-être défavorables ?
- Si vous veniez à disparaître prématurément, la sécurité matérielle de votre femme et de vos enfants est-elle suffisamment assurée ?
- La clause bénéficiaire de vos polices d'assurances-vie et accidents (c'est-à-dire la clause qui vous permet de désigner librement la ou les personnes ayant droit au capital-décès) correspond-elle toujours à vos intentions ou ne devriez-vous pas la modifier ?
- Avez-vous réglé vos affaires de succession ?
- Savez-vous que vous pouvez améliorer la situation successorale de votre épouse par testament notarié ou olographe ?

Si vous avez répondu **oui** à toutes les questions, vous êtes, par excellence, un mari prévoyant.

Pour la partie romande du Valais, nous cherchons

un homme entreprenant

et aimant le contact d'autrui, pour lui confier, après une formation adéquate, notre clientèle de la région.

La place convient à un homme à l'esprit vif et au sens pratique, âgé de 30 à 45 ans.

Notre clientèle se compose d'entreprises, d'agriculteurs et aussi de particuliers.

Envoyez une courte lettre avec photo, ou téléphonez-nous. Vous recevrez une documentation détaillée pour préparer une rencontre personnelle à notre usine.

Blaser & Cie SA, produits chimico-techniques
3415 Hasle-Rüegsau
Tel. (034) 61 37 71, interne Nos 62 ou 88

Confédéré-FED

Rédacteur responsable : Adolphe Ribordy.

Rédaction - Administration : 11, rue du Gd-Verger (1er étage), 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19 - 58 ✆ rédaction (026) 2 65 76

Editeur : Coopérative «Le Confédéré»
Publicité : Annonces Suisses S.A., place du Midi, 1950 Sion, ✆ (027) 22 30 43 et 11, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny,

Impression : Imprimerie Montfort

GUEX
MARTIGNY
✆ (026) 2 20 06
AUTO-ELECTRICITE
Alternateur - Démarreur - Allumage - Eclairage - Batterie
Auto-radio - Stéréo - Carburation - Dépannage - Magasin de vente
BOSCH SERVICE

Cours de perfectionnement pour serruriers

L'Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs d'entente avec le Service cantonal de la Formation professionnelle et le Centre professionnel de Sion et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire de la serrurerie et construction métallique, organise les cours de perfectionnement suivants en 1980 :

1. Cours de soudure

Ce cours peut être fréquenté par des chefs d'entreprises et travailleurs en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de serrurier, ainsi que par des apprentis de 3e et 4e année.

Il se déroulera aux ateliers-écoles des serruriers du Centre professionnel de Sion aux dates ci-après : 9-10-11 janvier 1980.

Matières traitées :

Soudage CO2, MIG, TIG, MAG, Microplasma, électrodes et coupage Plasma, etc.

2. Cours de dessin B2

Ce cours est ouvert aux serruriers et apprentis des 3e et 4e années d'apprentissage.

Il se déroulera au Centre professionnel de Sion les samedis matin 12, 19, 26 janvier et 2 février 1980.

Les inscriptions avec nom, prénom, date de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, domicile et adresse exacte, ainsi que le nom de l'employeur doivent parvenir par écrit au **Bureau des Métiers, 33, av. de Tourbillon, 1950 Sion jusqu'au vendredi 21 décembre 1979 au plus tard.**

Commission professionnelle paritaire des serruriers et constructeurs

Bilan positif pour l'Ordre de la Channe

Le Conseil de l'Ordre de la Channe vient de tenir séance à Sierre sous la présidence de M. Albert Rouvinez, Procureur. Il s'est révélé, à l'écoute des divers rapports, que l'exercice 1979 a été très bénéfique pour la confrérie vineuse valaisanne. Le succès des chapitres organisés en Valais et en Suisse a été complet. L'on a relevé, notamment, la réussite du Chapitre de Valère et Tourbillon, à Sion, où l'Ordre avait déjà tenu séance solennelle, il y a quelques années.

Ce fut également l'occasion de préparer la saison 1980 et les dates suivantes ont été retenues :

— 12 avril : chapitre du goron à Bovernier-Martigny
— 31 mai : chapitre à Genève
— 30 août : chapitre à Bienne
— 8 novembre : chapitre d'automne à Sierre.

Nul doute qu'avec un tel programme, l'Ordre remplira au mieux sa mission d'ambassadeur des vins valaisans.

25e Propos de l'Ordre de la Channe

A l'occasion et en souvenir du chapitre de Valère et Tourbillon, tenu à Sion le 10 novembre, l'Ordre de la Channe a publié son 25e Propos. Cette plaquette de vingt-deux pages est intitulée « Anecdotes sur l'usage du vin chez les notables ».

L'auteur, M. Sylvain Maquignaz, journaliste émérite, a mis au point la version définitive durant le mois de septembre écoulé. Ayant côtoyé les hommes politiques et dignitaires grands ou moins grands des pays valaisans et suisses, M. Maquignaz rapporte des faits, des attitudes et des bons mots intéressants, voir savoureux, sans être forcément « d'importance nationale ». Son texte est de tout repos pour les personnes citées et pour le lecteur, l'auteur respectant l'adage de ne point dire du mal des disparus. Le 25e Propos peut être commandé au secrétariat de l'Ordre de la channe, case postale, Sion.

Le Conseil de l'Ordre regrette de n'avoir pas pu, selon l'usage, conférer à M. Maquignaz, le sautoir de Chevalier d'honneur lors du chapitre officiel de Sion. Puissent ces lignes exprimer la reconnaissance posthume de l'Ordre de la channe à sa mémoire.

MEOC
ENGRAIS ORGANIQUES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES
SERVICE AGRONOMIQUE
CHARRAT • 026/5 36 39

Pensez à vos cartes de fin d'année
Grand choix
Imprimerie Cassaz-Montfort
MARTIGNY
✆ (026) 2 21 19

Les insignes du Secours suisse d'hiver 1979

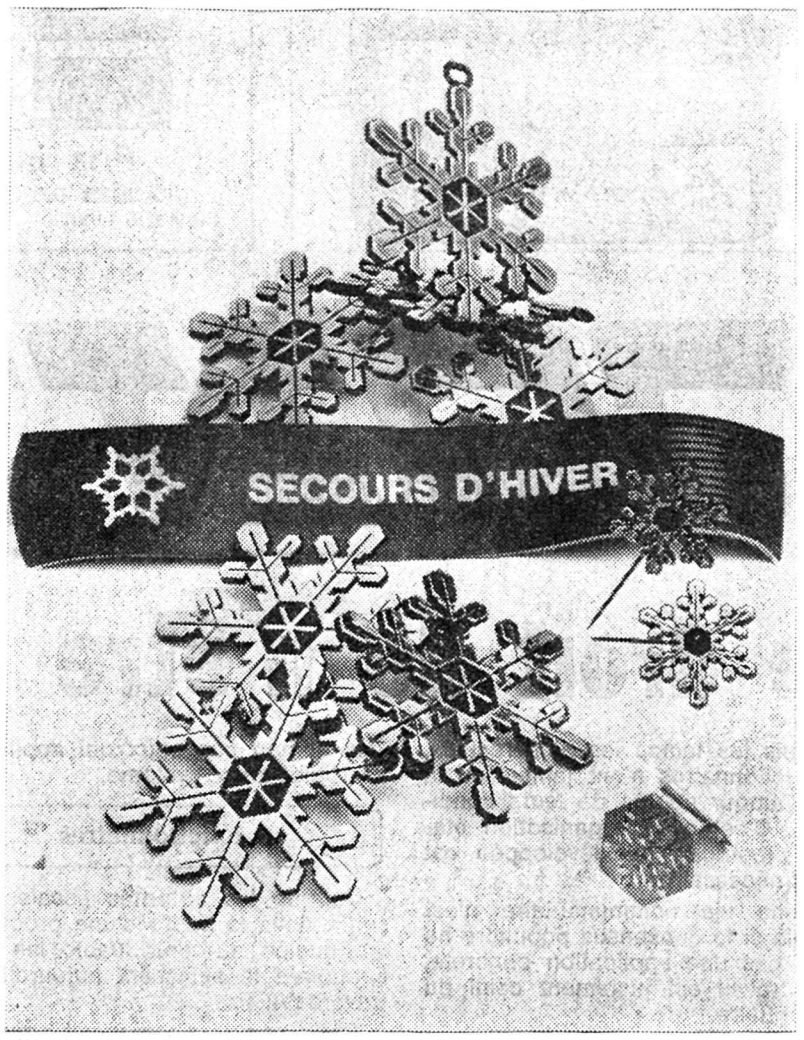

Dans le but de réunir les moyens financiers permettant d'aider nos concitoyens tombés dans une gêne provisoire, le Secours suisse d'hiver s'adresse à la population de notre pays. Il espère que les acheteurs seront compréhensifs et qu'ils achèteront, comme par le passé, soit l'insigne de boutonnière, soit la grande étoile de neige pour le sapin de Noël ou le petit bougeoir.

Le Secours suisse d'hiver remercie chaleureusement tous les acheteurs pour leur geste, qui lui permettra d'améliorer ses prestations sociales.

Légumes de garde

Convoqués, régulièrement le 7 novembre à Châteauneuf, la Bourse des légumes de garde n'a pas été en mesure de délibérer valablement, l'UNEX n'ayant pas daigné y participer. Compte tenu des prix indicatifs fixés sur le plan suisse et des conditions du marché qui sont favorables, notre revendication portait pour la carotte à —.50 le kilo et pour l'oignon vrac, non nettoyé, —.60 le kilo. Dont acte. **FVPFL**

Cours de fromagerie

La Station cantonale d'industrie laitière de Châteauneuf organise un cours de fromagerie du **14 janvier au 1er février 1980, à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf.**

— Exercice pratique dans les laiteries de Fey et Châteauneuf.

Le cours est gratuit. Une indemnité est versée pour les frais de déplacement.

Condition : Les candidats devront nous présenter au début du cours un contrat de travail valable pour l'année 1980, pour une fromagerie ou un alpage.

Les intéressés sont priés de s'annoncer à la Station cantonale d'Industrie laitière, 1950 Châteauneuf, **jusqu'au 23 décembre 1979. Station cantonale d'industrie laitière**

Dimanche
16 déc. 1979
à 15 h. 30

ST-MAURICE
GRANDE SALLE
DU COLLEGE

Concert de Noël

Oeuvres de : Haendel, Bloch, Debussy, Torelli, Mozart

Solistes :
Georges Athanasiadès, organiste
Michel Schneuwly, trompettiste

Direction : Marius Pasquier

Places : Fr. 9.— et Fr. 14.—
Membre « Jeune » Fr. 5.—
Réductions : Membres JC et AR Fr. 2.—

Location : Librairie St-Augustin, St-Maurice, tél. (025) 65 24 48.

Les dix ans du livre de la « Défense civile »

Le livre de la « défense civile », traduit dans les trois langues nationales, a été distribué à tous les ménages de Suisse à la fin de l'automne 1969. Appelé par la suite « le petit livre rouge », dans le langage populaire, il est destiné à orienter notre population sur les mesures qui doivent être prises pour assurer la survie en cas de guerre ou de catastrophes naturelles. Il démontre les dispositions qui doivent être prises par les particuliers et leur famille pour se protéger et, comme contribution à la protection civile, s'y préparer en temps opportun.

Bien que l'avant-propos du conseiller fédéral Ludwig von Moos exprime l'espoir que notre pays ne soit jamais soumis à de graves catastrophes, voire de menaces de guerre, le livre de la Défense civile doit être considéré comme un excellent moyen d'information qui n'a rien perdu de son actualité.

La première partie, très bien illustrée parle des menaces dirigées contre notre pays en temps de paix et en temps de guerre ; il donne des conseils utiles pour la protection civile, conseils encore valables de nos jours. La deuxième partie, très controversée à l'époque de sa parution, expose certains aspects de la guerre psychologique.

En regard des événements mondiaux, on constate que ce genre de chantage économique ou politique est à la mode. Les explications et les directives du petit livre rouge sont donc toujours actuelles.
et illustrées pour la protection contre les retombées radioactives, provoquées par l'utilisation d'armes atomiques ou par des accidents nucléaires.

Le chapitre « Protection civile », sous la devise « planifier c'est penser au lendemain » expose d'une façon claire et précise la nécessité d'organiser la protection civile. Il renferme à l'intention de chacun des instructions précises

Il expose de manière détaillée le comportement à suivre en cas de rupture de barrages ; il donne la liste des objets que l'on doit prévoir dans un bagage de secours, pour chaque personne fuyant une zone dangereuse. Ses directives sur les premiers secours méritent toute notre attention, car leur application peut décider de la vie ou de la mort d'un accidenté.

Le petit livre de la Défense civile décrit la planification et l'organisation de la vie dans l'abri, élément essentiel de la protection civile ; il mentionne la nature des réserves et du matériel nécessaires pour chaque occupant.

Par les temps qui courent, sans vouloir peindre le diable sur la muraille, j'invite chacun à relire « Défense civile », ce petit guide pratique de la survie...

Ch. Dél

Acheter des parfums à l'étranger ne vaut plus la peine

Les Suisses ne sont plus obligés de passer la frontière pour acheter meilleur marché leur parfum préféré. La disparité des prix est devenue très minime. Un exemple de la maison Nina Ricci, calculé au cours de change actuel, fait preuve. Le parfum « L'Air du Temps » qui coûte en France 38 fr. 25 suisses, en Allemagne SFr. 40.80, en Italie SFr. 36.90, en Autriche SFr. 49.30, en Angleterre SFr. 38.15 et en Espagne SFr. 38.75. Le même flacon d'une contenance de 7,5 ml se vend SFr. 38.— chez le détaillant-conseiller en Suisse. La stabilité des prix en Suisse et les taux d'inflation importants à l'étranger mènent à cette situation où l'achat en Suisse devient de nouveau intéressant, peut-être aussi pour les touristes étrangers.

Martigny

En hommage à Pierre Claivaz

pour les siens, ses amis et tous ceux qui l'ont connu et estimé

Tôt le matin, d'un pas allègre, il descendait de Rossettan à son bureau, aussi bien pour dérouiller ses articulations qu'avaler un bol d'oxygène, disait-il. Mais certainement, de même, pour prendre un bain de foule, pour contacter tous les braves gens qui le saluaient par un respectueux « bonjour Monsieur Claivaz », auxquels il répondait avec un sourire jovial et aimable, le regard empreint de bonté. Avec ceux qu'il connaissait mieux, il s'arrêtait un instant pour leur serrer la main et s'enquérir de leur santé et de leurs soucis matériels. Ensuite, dans son bureau du Crédit Suisse, commençait une journée de labeur.

La première fois que j'ai entendu parler de lui, il y a fort longtemps, c'était à Zurich, lors d'une réunion professionnelle, par le directeur d'une très grande fiduciaire zurichoise, un M. Giroud. Il me demanda si je connaissais un M. Pierre Claivaz de Nendaz en me disant : « Il est actuellement en stage chez moi, je n'ai jamais eu un stagiaire aussi brillant, c'est un homme remarquable ». Je fis sa connaissance plus tard lorsqu'il ouvrit sa fiduciaire à Martigny, puis nous sommes devenus des amis.

Pierre Claivaz était un homme d'affaires né. D'une rare intelligence, d'une capacité de travail et de concentration prodigieuse, il s'intéressait à tout ce qui touchait la totalité du secteur économique. Sa créativité débordante alliée à un jugement analytique précis de toutes les situations le poussèrent à créer, à épauler ou à consolider toute une série d'entreprises allant de l'agriculture à l'électronique en touchant tous les secteurs.

Un jour, dans son bureau, je lui fis la réflexion suivante : « Somme toute, tu es un horticulteur, car, si chaque société ou affaire dont tu t'occupes avec amour était représentée ici, chacune par un pot de fleurs, ton bureau serait une jardinière ! » Il me répondit en acquiesçant par un bon rire.

Comme tous les hommes de sa classe et de son importance, il était un symbole, celui d'un banquier dans lequel petites et grandes gens avaient pleine et entière confiance. Son entreprise était à un tel point assimilée à lui que l'on ne disait plus le Crédit Suisse, mais Monsieur Claivaz.

Il cherchait toujours à créer le maximum de contacts humains. Lorsqu'il recevait, dans sa splendide demeure, des amis du dehors, il y joignait toujours quelques intimes de la cité. Et son plus grand plaisir était de les conduire sur sa terrasse dominant la Dranse et les vignes et d'où la vue est étendue et de leur dire en montrant d'un geste simple le paysage qu'ils découvraient : « Voyez et admirez le beau pays que nous habitons ». Pour lui, c'était une communion, un acte de foi et d'amour pour son Valais.

Nous avons tous suivi sa maladie avec anxiété. Au début, avec sa stature et sa solide constitution, nous avons cru à un avatar de parcours. D'ailleurs, lui-même nous tranquillisait : « Je pars à Genève pour être soigné par des spécialistes, tout ira bien, j'ai un moral du tonnerre ». Plusieurs fois il me l'a téléphoné. Puis, avec le temps, la crainte nous saisit tous : nous guettions des nouvelles, nous admirions le courage, l'abnégation, la confiance de son épouse, de sa fille, les deux ne l'abandonnant ni jour, ni nuit. Et puis, un matin, ce triste mercredi 5 décembre, la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre : Pierre Claivaz avait succombé à sa maladie. Pour lui, ses douleurs morales et physiques avaient disparu. Il partait au moment où il allait abandonner le gouvernail du Crédit Suisse pour ne plus s'occuper que des multiples petites entreprises dont il était la fontaine de jouvence, laissant les siens plongés dans une peine infinie et nous tous profondément affligés et touchés dans la profonde amitié que nous lui portions.

Je le vois en face de nous, avec sa force de caractère coutumière, pour nous dire : « Je fus esprit et matière. Ne pleurez pas la matière, car elle ne vit pas, ni l'esprit, car lui ne meurt pas. » Nous garderons dans nos cœurs cette petite flamme de Son Esprit, qu'elle veille, comme elle le fit chez lui, de toujours nous guider dans le Beau, le Bien et le Juste.

Merci Pierre !

C. Bompard

memento

MARTIGNY

Etoile : dès mercredi : Au revoir, à lundi.
Corso : Le cercle de fer ; dès mercredi : Les bidasses au pensionnat.
Exposition : Fondation Pierre-Gianadda, jusqu'au 30 décembre : Six peintres valaisans.
Galerie Supersaxo : Liliane Marasco
Manoir : Exposition Valais-Jura
Police municipale : (026) 2 27 05.
Police cantonale : (026) 2 20 21.
Centre de planning familial : avenue de la Gare 38, tél. (026) 2 66 80.
Ambulance : (026) 2 24 13 - 2 15 52.
Pharmacie de service : téléphoner au 111.
Service des A.A., groupe de Martigny : tous les vendredis à la Clé des Champs, tél. (026) 5 44 61 et 8 42 70.

MONTHEY

Monthéolo : Quatre zizis au garde-à-vous
Plaza : I love you
Exposition : Galerie Charles-Perrier : Douze artistes valaisans exposent
Police municipale : (025) 70 71 11.
Police cantonale : (025) 71 22 21.
Ambulance : (025) 71 62 62.
Pharmacie de service : Pharmacie du Crochetan (025) 71 15 44.

SAINT-MAURICE

Zoom : Mercredi : L'amour en fuite ; dès jeudi : Le mur de l'Atlantique.
Police cantonale : (025) 65 12 21.
Clinique St-Amé : (025) 65 17 41 - 65 12 12
Ambulance : No 117.
Pharmacie de service : Pharmacie Gaillard (025) 65 12 17.

SION

Arlequin : Faut trouver le joint
Capitole : La Drôlesse
Lux : Le Champion
Exposition : Galerie Grande-Fontaine : Salon des petits formats. Galerie du Vieux-Sion : Alfred Cini. Galerie Mounir : Gérard Berthod
Police cantonale : (027) 22 56 56
Ambulance : (027) 21 21 91
Pharmacie de service : téléphoner au 111

SIERRE

Bourg : El Magnifico
Casino : Le Figurant
Police municipale : (027) 55 15 34.
Police cantonale : (027) 55 15 23
Ambulance : (027) 55 63 63.
Pharmacie de service : Pharmacie Allet (027) 55 14 04.

Il y a trente ans... Le maréchal de Lattre de Tassigny était à Martigny

Sur l'initiative de M. Adrien Darbellay, directeur du Casino-Etoile à Martigny, le général d'armée Jean de Lattre de Tassigny, commandant en chef des armées de terre de l'Europe occidentale, donna, dans la soirée du 11 décembre 1949, devant une salle comble, une conférence intitulée : **Avec la 1re Armée française de l'île d'Elbe au Rhin et au Danube.**

Le futur maréchal de France arriva, à Martigny, vers 16 heures, avec une heure de retard sur l'horaire. Il faisait froid car il avait neigé la veille. Le peloton d'honneur de la gendarmerie cantonale, ainsi que l'Harmonie municipale, transis de froid s'étaient répartis dans les cafés des environs. La police municipale avait placé un guetteur au pont de la Bâtiaz et un autre au fond de la place Centrale qui avaient mission d'aviser, par des signaux, le responsable de l'organisation devant l'Hôtel de Ville. Malheureusement, le bref moment qui s'écoula entre le passage de la voiture officielle, à la Bâtiaz, et son arrivée devant l'Hôtel de Ville ne fut pas assez long pour permettre aux gendarmes et aux musiciens de refaire leur tenue. Aussi, lorsque le maréchal sortit de la voiture, il se trouva face à une débandade. La photo qui illustre cet article montre un maréchal de France, au garde à vous devant le peloton d'honneur et pendant l'exécution de la « Marseillaise », qui a peine à conserver son sérieux et qui retient un sourire. J'avais été chargé par la municipalité de réaliser le reportage photographique de cette réception officielle et cette photo, que je m'empressais d'envoyer au maréchal de Lattre, en deux exemplaires, me revint avec la dédicace suivante : « au photographe impertinent qui, à Martigny, m'a surpris dans une attitude très peu militaire ».

Puis, la réception officielle eut ensuite lieu dans la salle du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville de Martigny, en présence des autorités cantonales et communales et d'un grand nombre d'invités. Le canton du Valais était représenté par M. Cyrille Pitteloud, président du Conseil d'Etat et par M. Rodolphe Tissières, préfet du district de Martigny. La commune de Martigny, par M. Marc Morand, président de la municipalité, et par M. Adrien Morand, vice-président ; étaient également présents M. Camille Crittin, conseiller national et le lieutenant-colonel Pierre Closuit, commandant de place.

Il convient de noter que c'est grâce à l'autorité et aux qualités exceptionnelles de ce chef militaire que les Français arrivèrent à Berlin pour opérer la jonction avec les armées américaines et russes, ce qui fâcha le maréchal Joukov qui, apercevant le général de Lattre de Tassigny, s'écria indigné : «Quoi, les Français sont aussi présents». Le général de Lattre de Tassigny était très lié avec le général Henri Guisan qu'il rencontrât à plusieurs reprises et qu'il estimait beaucoup. C'est en janvier 1952 qu'il mourut, à Paris, quelques années après le décès de son fils unique mort dans la bataille de Dien-Bien-Phu. Commandant en chef du corps expéditionnaire français au Vietnam, c'est lui qui avait envoyé son fils là-bas et il ne put supporter cette cruelle épreuve. Il fut nommé maréchal de France à titre posthume, immédiatement après sa mort.

Pour commémorer son passage à Martigny, une plaque sera apposée à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, à Martigny, où il logea la nuit du 11 au 12 décembre 1949.

Léonard P. Closuit

Hommage à Emile Bruchez

La population de Fully a tenu à rendre un hommage particulier à M. Emile Bruchez, de Jean-Pierre, domicilié à Saxé-Fully, en assistant très nombreuse à ses funérailles.

Né en 1891, il avait élevé une nombreuse famille, dont six enfants sont encore en vie. Parmi ceux-ci, nous relevons André, ancien président de la fanfare La Liberté et actuel gérant de la Coopérative de consommation.

Agriculteur, il affectionnait plus particulièrement la culture de la vigne. Il mettait au service de celle-ci son don de l'observation. Doué d'une mémoire infaillible, sa conversation était recherchée, car il exprimait avec clarté les événements du passé. C'était aussi un ami du patois. C'est surtout dans ce langage pittoresque qu'il aimait égrener les souvenirs de la mob 14-18 ; il avait un peu plus de 20 ans à cette époque. Nous garderons dans notre mémoire, le souvenir de cet homme affable et tout simplement bon. Le « Confédéré-FED » présente à la famille endeuillée ses condoléances et l'assure de sa sympathie.

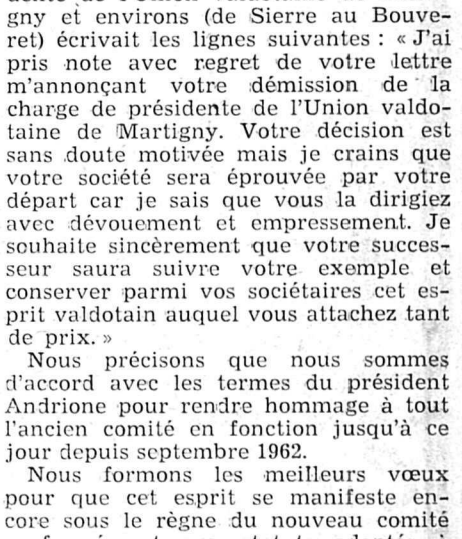

R. Gay

Avec nos amis valdotains

Dans une lettre du 7 août, le président de la Junte, Me Mario Andrione, adressée à Mme Inès Avoyer, présidente de l'Union valdotaine de Martigny et environs (de Sierre au Bouveret) écrivait les lignes suivantes : « J'ai pris note avec regret de votre lettre m'annonçant votre démission de la charge de présidente de l'Union valdotaine de Martigny. Votre décision est sans doute motivée mais je crains que votre société sera éprouvée par votre départ car je sais que vous la dirigiez avec dévouement et empressement. Je souhaite sincèrement que votre successeur saura suivre votre exemple et conserver parmi vos sociétaires cet esprit valdotain auquel vous attachez tant de prix. »

Nous précisons que nous sommes d'accord avec les termes du président Andrione pour rendre hommage à tout l'ancien comité en fonction jusqu'à ce jour depuis septembre 1962.

Nous formons les meilleurs vœux pour que cet esprit se manifeste encore sous le règne du nouveau comité conformément aux statuts adoptés à l'époque : soit l'intensification des échanges culturels, touristiques, etc., entre le Vallée et notre chère vallée d'Aoste.

Des membres de l'Union valdotaine

LA SOIRÉE DE L'OCTODURIA

La traditionnelle soirée annuelle de la SFG Octoduria a connu un magnifique succès samedi dans la salle de gymnastique de Martigny-Bourg. Après avoir adressé la bienvenue aux nombreux parents et amis de la société, M. Claude Franc, président, se fit un plaisir de remettre le diplôme de membre d'honneur à Mme Gabrielle Sola, conseillère municipale, en récompense des efforts consentis lors de la fête cantonale des jeunes gymnastes en juin dernier (notre photo).

Après le spectacle, les invités se rendirent au Café Olympic, à Martigny, pour la réception officielle. Au nom de la Municipalité, M. Frédéric Gay, conseiller communal, prononça à cette occasion une brève mais sympathique allocution.

Gérard Pierron dans les Caves du Manoir

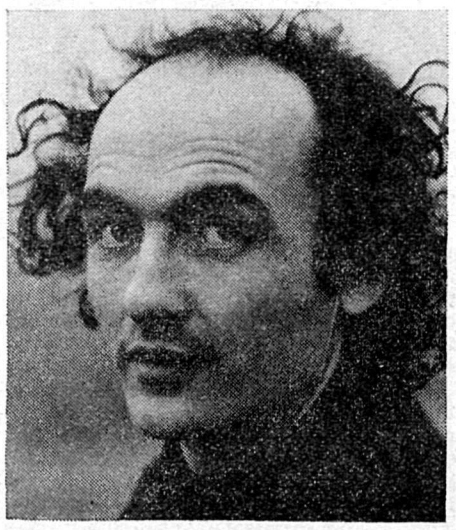

Gérard Pierron pour la musique et le chant nous régale vraiment d'un grand souffle. Les musiques de Pierron coulent comme de source. C'est de la très grande chanson populiste (et populaire). C'est en ces termes que notre confrère Jacques Marquis, dans « Télérama » no 1417, définit l'art musical de Gérard Pierron. Ce chansonnier de renom, le public martignerain pourra le découvrir jeudi soir dès 20 h. 30 dans les Caves du Manoir. Venez nombreux.

CINEMA ETOILE

« Je ne trompe pas mon mari »

CE SOIR DES 20 h. 30

Le vaudeville, avec Georges Feydeau, a acquis le privilège de la perfection ; une image de la vie, mûre et accomplie, le destin d'une société s'y cristallise. « Je ne trompe pas mon mari » est un exemple de ce qui rend Feydeau inégalable : à une construction calculée et fonctionnelle correspond un style théâtral difficilement reproduisible ; un art comique tout particulier, fait de rythmes, de justesse d'observation, de répliques acérées, le tout qui tourne au vertige et qui fait jaillir les absurdités de la vie comme des pois de leur cosse. Le rire que provoque Feydeau dans ses vaudevilles atteint une veine subtilement ironique. Il y a eu en France beaucoup d'excellents vaudevillistes, il n'y a eu qu'un seul qui y ait manifesté du génie, c'est Georges Feydeau, et « Je ne trompe pas mon mari » en demeure l'exemple par excellence.

Un camion dans la Dranse

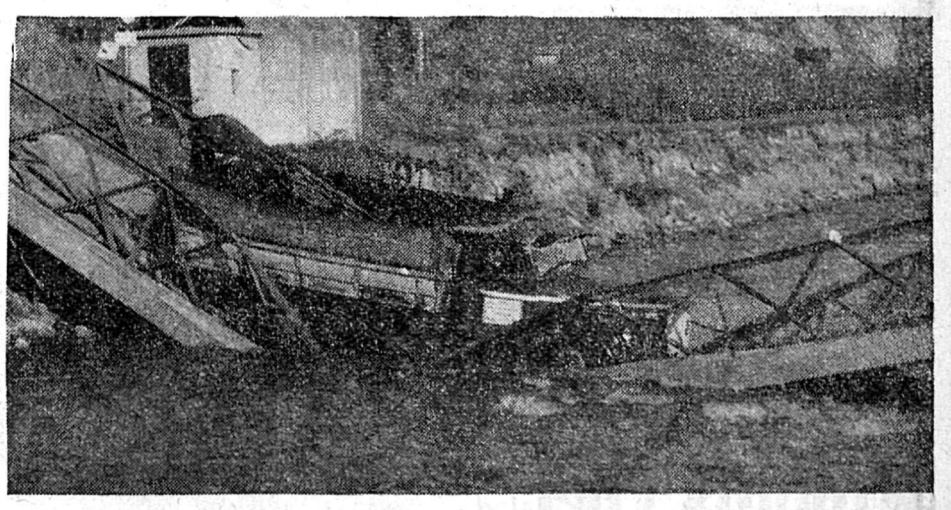

M. Fernand Roduit, chauffeur à Fully, a connu une aventure peu banale vendredi matin à Martigny. Alors qu'il tentait d'effectuer une manœuvre sur un pont situé entre Martigny-Ville et le Bourg, la structure métallique n'a pas résisté et il s'est subitement retrouvé dans le lit de la rivière au volant de son camion. Si le conducteur s'en tire avec plus de peur que de mal, il n'en va pas de même pour le véhicule et le pont métallique (notre photo) pratiquement hors d'usage après cet accident.

FED félicite...

... M. Jean Gay, de Martigny, qui a été nommé président d'honneur de l'Ecurie Treize Etoiles lors de l'assemblée générale de la société tenue samedi après-midi à Sierre.

Chauffage à distance : controverse

Un comité pour une solution rationnelle du problème de l'énergie et pour la protection du contribuable a été constitué. Son premier acte a été de rectifier des erreurs répandues dans la presse, rappelant notamment :

1. la correction de sa démarche ;
2. l'absence de « magouillage » entre partis, mais la lutte pour le seul intérêt général ;
3. l'admission du principe de la construction d'une centrale de chauffage à distance mais l'opposition quant à la procédure du fait accompli.

Ce comité rappelle d'autre part les erreurs d'application du règlement lors de la séance du Conseil général le 12 juillet 1979. Nous reviendrons sur ce problème.

FED AU FEMININ

« J'Achète mieux »

Dans le dernier numéro de « J'Achète mieux » de l'année (novembre), la Fédération romande des consommatrices fait le bilan de ce qu'elle a demandé et obtenu (ou non) depuis vingt ans tant aux autorités qu'aux entreprises. Si elle a finalement eu fait et cause sur des points importants (étiquetage des composants, affichage des prix, indication du prix unitaire, etc.), il reste encore beaucoup à faire pour la défense des consommateurs.

La FRC reprend sa campagne d'autocollants sur les boîtes aux lettres pour refuser la publicité envahissante. Elle vous invite aussi à réagir contre le gaspillage et à faire des économies de chauffage.

Un article sur l'achat des étains, deux tests sur les machines à coudre et les ampoules électriques complètent cet intéressant numéro.

Pour l'obtenir, s'adresser à la Fédération romande des consommatrices (3, rue du Stand, Genève). Prix de vente 3 francs (port en sus).

CERTINA
Un exemple raffiné de la riche collection Certina
Création Certina
Boîte et bracelet or jaune 18 ct - or gris 18 ct
Horlogerie - Bijouterie
E. KOHLER
8, rue des Remparts
SION

LE COLIBRI
La Boutique des Jeunes
Mmes Papilloud-Darbellay
Av. de la Gare - 1920 Martigny
Ø (026) 2 17 31

Cuir Elégance
Sacs à main - Petite maroquinerie
Parapluies - Articles de voyage
Foulards et gants
Mmes JUILLAND et DÉLEZ
1920 Martigny
Av. de la Gare - Tél. (026) 2 30 16

pam
c'est moins cher
MARTIGNY - SION - EYHOLZ
Route de Fully Sous-Gare Près Viège

La mode de neige

Pantalon de fond montant haut, en Nylsuisse à bordures tricot blanches, porté avec une veste également bleue à fermetures à glissière blanches et épaules en Nylsuisse chintzé jaune bordé de blanc. La tenue pour dames, en pratique Nylsuisse bleu mode, se compose de la veste raglan et d'un pantalon à bretelles et poche kangourou, avec taille élastique et fermetures à glissière jaune. (Modèle Nabholz SA, Schönenwerd ; accessoires Müller Sport, Einsiedeln ; photo Urs D. Hicklin, Zurich.)

La mode de neige se distingue cet hiver de la sobriété qui était encore de mise l'année dernière, aussi bien pour la coupe que pour les teintes. Elle est gaie, sans faire appel à des couleurs percutantes, et préfère une désinvolture élégante et un style fonctionnel qui se laisse pourtant tout juste deviner.

Pour le ski alpin comme pour le ski de fond, de nouveaux tissus prennent la relève. Grand favori : le velours côtelé élastique en Nylsuisse de qualité hydrofuge. Pour le ski alpin de nouveaux tissus d'anoraks à effets changeants, bicolores ou genre soie de ballon, avec petites structures, discret reflet soyeux ou apprêt chintz. Les tissus en fils synthétiques élastiques dans un ou dans les deux sens continuent sur leur lancée, surtout pour les pantalons. Du côté du ski de fond, les jerseys Nylsuisse/Helanca doublés de tissu éponge ont nettement la cote, les plus légers réservés bien entendu aux tenues de compétition.

Les teintes sont vives sans être choc. Le marine et le rouge restent très actuels et sont souvent complétés par du blanc en incrustations. Le noir et le bleu sont égayés de jaune ou d'orange, et le blanc cassé très à la mode rehaussé de beige, brun ou olive. Les tenues grand chic sont interprétées en gris ou argent. D'une façon générale, la disposition nouvelle des bandes ou des incrustations géométriques crée des contrastes tout à fait réussis.

Epaules larges et hanches étroites

La ligne T s'impose, avec une carrure parfois extrêmement large qui utilise comme trompe-l'œil ailerons, volumineuses manches raglan, ou encore des rayures incrustées en diagonale pour mieux marquer la ligne des épaules. Par contre la taille est bien prise, et le pantalon (à bretelles et coupé haut ou directement zippé à la veste) moule la cuisse et prend bien la tige de la chaussure.

Les vestes, dont beaucoup sont faites pour se vendre séparément, sont très souvent réversibles et donnent des ensembles très originaux avec les pantalons extensibles assortis. Certains modèles sont même des vestes-gilets à manches amovibles. A noter que la veste remplit cette année une double fonction, car elle se porte à la fois sur la neige et pour l'après-ski.

Deux vestes mode en confortable Nylsuisse élastique en biais, doublé imitation fourrure pour Madame, ouatiné et à bordures tricot pour Monsieur. Très belles surpiqûres sur les deux modèles. (Modèles Brunex SA, Hochdorf ; photo Heinz Bigler, Hildisrieden.)

On peut dire que les gilets en Nylsuisse-Plume sont devenus des accessoires mode par excellence. Ils complètent les combinaisons de ski, forment des contrastes très heureux et sont très souvent réversibles.

Tenues deux-pièces et combinaisons

Elles se partagent les faveurs, mais la vedette revient pourtant à la version combinaison-deux-pièces zippée à la taille. On a du reste tendance à porter veste et pantalon séparément, ce qui permet le maximum de possibilités avec le minimum de vêtements.

Sur la piste de fond

La tenue de fond s'est toujours distinguée de celle des grands pistards. Elle reste cette année plutôt sobre sans pourtant être ennuyeuse. Le rouge et le bleu dominent avec, comme accents mode, du marron, moutarde, olive et gris argent. Incrustations et bandes contrastantes sont plus étroites que pour les tenues de ski alpin.

Les tenues deux-pièces et les combinaisons sont également populaires. Le « fondeur » moyen préfèrera le pantalon court et légèrement vague au pantalon étroit, arrivant aux chevilles. Solution idéale pour tous : la tenue poids plume en jersey Nylsuisse de qualité hydrofuge qui ne s'imprègne ni d'humidité ni de transpiration. Elle est souvent garnie devant d'incrustations de tissu pour mettre à l'abri des coups de froid. Ici aussi le gilet fait des ravages !

Pour les petits la veste est un vêtement de grande importance qui se porte aussi pendant la semaine. Le rouge et différents tons de bleu, souvent complétés par du blanc, restent les grands classiques, suivis pour les garçons par le brun et le vert olive. Le collant de course et la veste-gilet à manches amovibles partent à l'avance gagnants. La tenue « super » par excellence !

INSTITUT
Alexandra
Soins du corps et du visage
P. Vuistiner
Av. de la Gare 50
1920 MARTIGNY
✆ (026) 2 22 51 - 2 69 25

Tapis Sullam
29, route du Léman
(immeuble Dranse SI)
MARTIGNY
Tél. 026/2 23 52
Place de parc privée

Le magasin le plus mode
LES BOUTIQUES
salvan
MARTIGNY

1000 m² d'exposition de luminaires classiques
ÉLECTRICITÉ S.A. MARTIGNY
Avenue de la Gare 46, Martigny
présente une éblouissante collection de
LUMINAIRES DE STYLE
Renaissance - Régence
Louis XIII - Louis XV
Louis XVI
Directoire - Regency
Napoléon III - Empire
Rustique
Elégance de lignes
Finition impeccable
Bronze - Cristaux - Porcelaine - Bois sculpté - Fer forgé
CRÉATION - FABRICATION DE LUMINAIRES EN BRONZE
Renaissance d'une tradition très ancienne
NOUVEAU !
Notre boutique
« Le chaland qui passe »
Braderie permanente d'articles de qualité offerte à des prix sacrifiés, provenant de nos fins de série

La Boutique L'Epissure à Martigny

Les fêtes de Noël et de fin d'année approchent à grand pas. Qu'offrir à ses proches pour leur faire plaisir ? Une question à laquelle il n'est pas toujours facile de répondre. La boutique L'Epissure, située à la rue du Collège à Martigny, s'est sérieusement penchée sur le problème. Pour Noël, elle se fait un plaisir de proposer à sa clientèle les objets les plus divers, tels des parapluies en... bandoulière, des pulls en laine de provenance d'Islande, des allumettes géantes renfermant un briquet, un grand choix de bougies, des foulards disco, des pièces en osier, des bibliothèques pour enfants, etc. En quelques mots, le petit cadeau original, inattendu qui fera toujours plaisir à la personne que l'on aime.

Les propriétaires, M. et Mme Vionnet, et leur charmante apprentie Chantal, se font en outre une joie de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à leur fidèle clientèle.

TAPIS DISCOUNT
TAPIS D'ORIENT TAPIS MUR À MUR TAPIS MÉCANIQUES
10% RABAIS PERMANENT SUR RIDEAUX!
Grand choix de restes de tapis aux prix les plus bas! dans toutes les grandeurs
Toujours 50-70% meilleur marché
Demandez notre offre
Installons sur demande
Gérant: W. Biaggi
Livraison à domicile. Fermé le lundi
BURGENER S.A.
Route du Simplon 26
3960 SIERRE
027/55 03 55

Épissure
ARTISANAT
VANNERIE
MACRAMÉ
BOUTIQUE INDIENNE
CADEAUX
1920 MARTIGNY
Rue du Collège - ✆ (026) 2 41 17

A l'Economie
Edy Röhner
Tél. (027) 22 17 40
SION
Le spécialiste du trousseau

SPORTS

EN ATTENDANT SERVETTE...

Sion élimine Lucerne 4-1 (2-0)

Pris au piège par le faux rythme de Bâle, le dimanche précédent, le FC Sion évolua avec intelligence contre Lucerne pour obtenir une qualification en demi-finale de Coupe de Suisse qui ne se discute pas. Mais pas du tout. Le capitaine Fernand Luisier nous en apporte la preuve, lui qui fut omniprésent sur le terrain et la terreur de la défense lucernoise par ses tirs de corner impeccables. « Nous avons joué juste, en fonction de l'adversaire, nous dit-il. Lorsque Richard dut sortir pour blessure, Perrier ne s'est pas cantonné dans un rôle défensif. Il apporta une forte contribution à notre ultime réussite, celle de la sécurité. Facile, dira-t-on, mais Lucerne est un os dur à croquer qui s'est mis à attaquer à outrance en seconde mi-temps ce qui offrit quelques « boulevards » fort bien exploités. »

Le rôle de Valentini

En annonçant les équipes, l'entraîneur lucernois joua ce que l'on appelle la « trignolette » à Jeandupeux, puisque Christen était prévu et que c'est Kress qui évolua à l'aile droite. Devant cette astuce tactique — qui n'en était finalement pas une — Valentini devait veiller au grain. Il le fit avec beaucoup d'à-propos défensivement, se portant judicieusement à l'attaque. « Kress est un diable de bonhomme nous confie le défenseur sédunois. Il ne vient jamais contre moi et ne va que rarement au fond du terrain pour centrer. J'ai fait de mon mieux pour le neutraliser puisqu'à part quelques permutations c'était mon adversaire direct. Je ne me suis porté en attaque qu'aux moments propices, mais le moins souvent possible car je savais le danger qu'il pouvait représenter. » Valentini tint son rôle à la perfection.

Bregy, deux buts

Lorsqu'il s'y met, il met toujours les bouchées doubles ce diable d'homme. Il est rare que dans un match, il ne marque qu'un but. C'est toujours deux et contre Lucerne, il n'a pas manqué son coup. Ses deux réussites furent des modèles, il faut dire qu'il eut beaucoup plus de liberté car les défenseurs lucernois se méfiaient de Brigger qui leur en marqua trois à Lucerne. Sa reprise du pied gauche sur le centre raté de Mathez et son envol seul devant Waser après avoir éliminé subtilement Rahmen relevaient du grand art. Comme pour savourer sa réussite, le Valaisan levait les bras avant d'avoir glissé la balle dans les buts.

La défense sans trop de problèmes

Pour avoir bien su neutraliser Risi et Nielssen, les Sédunois ne connurent pas trop de grandes difficultés en défense mis à part deux essais de Fischer et Kress parés de magnifique façon par le gardien Pittier.

En effet, ni Risi ni Nielssen se montrèrent sous un bon jour, Balet s'occupant admirablement du premier nommé. De cette façon ce fut plus facile pour nous, reconnaît Alain Geiger, car Lucerne était privé de ses deux meneurs en attaque. Certes Lucerne pressa en seconde mi-temps, mais comme nous sommes prêts physiquement, nous pouvions résister.

Du beau spectacle

Très souvent, lorsque son équipe gagne, le fanatique clame qu'il a vu un tout beau match. Alors que lorsque son équipe perd, on entend « Ils ont mal joué. ».

Ce ne fut pas le match de Coupe type que ce Sion-Lucerne, mais un match de football intéressant, spectaculaire. Nous ne le devons pas seulement au FC Sion, qui mérite les plus vifs éloges à tous les échelons, mais aussi au FC Lucerne, qui présente un visage attrayant, sympathique, dénué d'artifices. L'impression laissée par Lucerne sur le stade de Tourbillon est excellente et nous nous réjouissons de revoir cette formation pour le match retour du championnat le 10 mai.

Et maintenant... Servette

Nous aurions été très heureux de voir une affiche Sion-Servette pour la finale de la Coupe de Suisse, le lundi de Pentecôte à Berne. Le tirage au sort ne l'a pas voulu et Sion recevra Servette en demi-finale le lundi de Pâques (7 avril) à Tourbillon. Gageons que le record d'affluence sera battu à cette occasion mais d'ici là de l'eau aura coulé sous les ponts et les équipes devront penser avant tout championnat, car il sera indispensable de se qualifier dans les six meilleures pour avoir le droit de jouer le tour final dans lequel, s'il y parvient, Sion pourrait être fort bien classé.

Georges Borgeaud

Brigger clame sa joie. Il est ici félicité par Bregy. A dr., le milieu de terrain Guy Mathez. (Valpresse)

2500 enfants au Grand Prix OVO

Cette année également, les cotes maximales de participation aux 7 concours éliminatoires régionaux du Grand Prix OVO furent rapidement atteintes. En effet, quelques jours après la publication, pas moins de 2500 garçons et filles des années de naissance 67 à 71 s'étaient déjà annoncés pour leur participation à ce grand concours de slalom géant. En raison des Jeux olympiques d'hiver, les courses éliminatoires du GP OVO commenceront cette fois-ci très tôt en début de saison et la première éliminatoire régionale se déroulera déjà le **16 décembre à Haute-Nendaz.** Les autres auront lieu le 23 décembre à Sörenberg, le 30 décembre au Pizol-Wangs, le 6 janvier à Saas Fee, le 13 janvier à Sils Furtschellas et le 20 janvier à Schönried et à Cardada. Les vainqueurs de chacune des catégories des concours régionaux se rencontreront à la finale du 3 février à Wildhaus.

La Fédération suisse de ski assurera le patronage de ce sympathique concours de ski des enfants. Participeront également à son bon déroulement Rossignol (Service officiel des courses), Salomon (réglage des fixations), Toko (service de fartage), Omega (chronométrage) et Rank Xeros (service des imprimés).

La maison Wander, la grande amie du sport, est la principale organisatrice du GP OVO et elle a également prévu pour la fin de cette saison un concours international FIS de jeunesse qui aura lieu à Grindelwald du 6 au 9 mars (GP OVO International).

Freddy Darbellay de retour à Martigny

Au début de la saison, le talentueux joueur du Martigny-Sports, Freddy Darbellay, avait été transféré au FC Fribourg, pour raison d'études. Comme ses examens sont fixés à mi-juin, Darbellay a exprimé le désir de disputer le deuxième tour du championnat de 1re Ligue 1979-1980, dont l'issue se situe au mois de mai, dans les rangs du Martigny-Sports. Nul doute que le retour de ce brillant élément constituera un renfort appréciable pour la formation de l'entraîneur Chiandussi.

BASKETBALL

Martigny - Reussbühl 108 - 92

Samedi, dans la salle du Bourg, le BBC Martigny n'a pas connu le rayonnement qui lui avait permis de battre à domicile Muraltese et Champel — pour ne citer que ces deux équipes — sans qu'il n'y ait eu matière à contestation. Certes, les protégés de l'entraîneur Roduit ont remporté une nouvelle victoire au détriment cette fois-ci du BBC Reussbühl, mais, à l'issue du temps règlementaire, le public s'est bien rendu compte que ce succès ne s'était pas acquis avec tout le brio habituel. Ce sentiment s'est plus particulièrement fait ressentir au cours des dix premières minutes de jeu, période pendant laquelle la lanterne rouge du classement de LNB s'est simplement payé le luxe de tenir la dragée haute à l'un des plus sérieux prétendants à la promotion à l'échelon supérieur. C'est à la 12e minute seulement que le BBCM est parvenu à rétablir l'équilibre (30-30). Dès cet instant et jusqu'au coup de sifflet final, les locaux ont contrôlé la direction des opérations, ne cédant que peu de champ libre à des adversaires dont le comportement ne mériterait même pas d'être signalé dans ces colonnes.

Face à Reussbühl, il s'agissait d'obtenir la victoire à tout prix. C'est chose faite, même si la manière n'y était pas.

Une salle de culture physique pour le Sport-Club Bompard

Cela fait maintenant quelques années que M. Jean-Pierre Corbaz a aménagé une salle de culture physique située au chemin de la Scierie à Martigny. L'an dernier, le Sport-Club Bompard contactait M. Corbaz dans le but de requérir les services de sa salle afin de permettre aux membres du club d'effectuer des exercices physiques en dehors de leur activité sportive proprement dite. Une intéressante initiative : le propriétaire et le Sport-Club, aujourd'hui associés, ont décidé d'ouvrir cette salle de sport à la population martigneraine. **Nous nous sommes procurés du matériel qui devrait contenter un très large public,** nous a déclaré un des responsables du Sport-Club.

Les personnes intéressées, âgées de plus de 16 ans, peuvent se renseigner auprès de Jean-François Bompard (2 26 65) ou Jean-Pierre Corbaz (2 62 34).

Démonstration de ski artistique à Thyon 2000

Ci-dessous, le « Confédéré-FED » propose à ses lecteurs un reportage consacré au ski artistique. Le groupe qui s'adonne à cette activité, formé de Pierre Champion, Jerry et Joël Bovier, donnera une démonstration le samedi 30 décembre à Thyon 2000, dès 21 heures.

Invitation cordiale à toutes les personnes intéressées.

Entre ciel et terre...

En dépit des apparences, Pierre Champion, 19 ans, décorateur en publicité, Jerry Bovier, 18 ans, cuisinier, et Joël Bovier, 19 ans, étudiant, ne sont pas des « dingues » comme l'on dit. Leurs risques sont calculés. De plus, l'expérience acquise au fil des ans leur permet de se livrer à leur activité favorite — le ski artistique — dans un esprit de décontraction et de concentration décisif quant à la réussite de leur téméraire entreprise.

Un peu d'histoire

Le ski m'a toujours passionné, confie Pierre Champion. **C'est à Thyon, sur les pistes, que j'ai fait la connaissance de Jerry Bovier. Ensemble, nous avons commencé à faire des sauts. Joël Bovier s'est ensuite joint à nous, imité, quelques jours plus tard, par Jean-François Theytaz, lequel nous a aujourd'hui abandonnés. Nous avons continué à sauter jusqu'à la fin de la saison, puis, l'année suivante, un contrat était signé avec la station de Thyon 2000 où nous devions présenter des démonstrations de sauts et de ski artistique. Cette saison, nous avons été engagés par plusieurs stations de sport d'hiver, telles Thyon 2000 et les Deux-Alpes, en France. Nous souhaitons que d'autres soient intéressées par notre activité. (Ndlr :** si c'est le cas, il suffit de s'adresser à Pierre Champion, sentier des Vignes 16, 3960 Sierre.)

La pratique de ce sport nécessite de toute évidente de longues heures d'entraînement. **En été, nous effectuons de nombreux exercices d'assouplissement,** explique Pierre Champion. **Nous utilisons un trampoline pour exercer notre détente et un tremplin artificiel avec atterrissage dans une piscine pour améliorer notre technique. Lorsque vient la saison d'hiver, nous nous entraînons sur les pistes, où nous nous adonnons à la pratique des trois disciplines inscrites dans les concours, le saut, le ballet et le hot dog.**

Le saut exige de la concentration et une profonde maîtrise de soi. Il existe différentes sortes de sauts. Le plus simple : le saut périlleux avant ou arrière. Quelques variantes connues : le double saut périlleux, le saut périlleux vrillé, le triple saut périlleux, le double saut périlleux avec double vrille, etc. **Lors des premiers sauts, lorsque l'on est au sommet du tremplin, il faut oser se lancer,** commente Pierre Champion. **Chose importante, les personnes intéressées doivent absolument apprendre les rudiments de cette discipline sous la direction d'un moniteur compétent. Il est indispensable d'adopter immédiatement la bonne méthode, sinon le novice prendra de mauvais plis, néfastes pour la suite des opérations. Il s'agit en outre de suivre un entraînement progressif. Surtout, ne pas brûler les étapes, ne jamais trop vouloir en faire.**

Le ballet est une suite de figures artistiques exécutées au son d'une musique. **C'est un mouvement rythmé qui doit être fait sans aucune cassure, dans un enchaînement parfait,** poursuit Pierre. **Pour les débutants, il existe des figures très simples, composées à l'avance dans le but d'apprendre le ballet. Plus les progrès sont réalisés, plus les figures se personnalisent et, en conséquence, plus les difficultés surgissent. En ce qui concerne cette discipline, j'aimerais également signaler que l'on doit toujours maintenir son corps bien droit. Un conseil à appliquer : ne jamais regarder ses pieds. Malheureusement, un réflexe que les débutants parviennent difficilement à éviter.**

Le hot dog est une descente rapide opérée dans de grandes bosses, entre lesquelles il est loisible d'exécuter les figures et les sauts les plus divers. Vu les difficultés techniques rencontrées, seul un excellent skieur peut être en mesure de s'adonner à cet aspect particulier du ski acrobatique.

Quels risques ?

Si l'on s'entraîne correctement, sans brûler les étapes et en conservant une parfaite maîtrise de soi, les risques sont réduits au minimum, souligne Pierre Champion. **Il n'y a pas beaucoup plus de danger d'accident que dans un autre sport. Ce qui importe, c'est de s'entraîner sérieusement, dans le but de se satisfaire et de répondre aux exigences du public pendant les démonstrations.**

Le but poursuivi en exerçant une telle activité... Pouvoir gagner sa vie en effectuant des tournées en Suisse et à l'étranger, conclut notre... champion.

Charles Méroz

Promotion civique à Riddes....

Vendredi soir, lors de la cérémonie de promotion civique organisée à l'intention des jeunes garçons et jeunes filles nés en 1959, le président de la Municipalité, M. Jean Vogt, entouré des conseillers Marcel Bessard, André Dorsaz, Albert Gillioz et du secrétaire communal Gilbert Sauthier, a tenu à adresser de sincères félicitations aux vingt-trois nouveaux citoyens convoqués à cette occasion. Dans son allocution toute empreinte de chaleur et de sympathie, le président Vogt déclara en substance : **Vous pouvez maintenant parcourir notre petit pays et, pourquoi pas, le monde qui nous entoure, dans le but d'acquérir la qualité des connaissances qui vous feront gravir les échelons du progrès. Vous êtes aujourd'hui entrés dans le circuit politique, économique, social et culturel de la cité. Tâchez de lui conférer un esprit moderne qui intéressera l'ensemble de la population...**

L'ouvrage du professeur Michel Salamin « Le Valais de 1798 à 1940 » a ensuite été remis à chaque nouveau citoyen. La soirée s'est terminée dans le carnotzet municipal dans une ambiance faite d'amitié et d'estime réciproque.

Notre photo : M. Jean Vogt remet le livre de Michel Salamin à un nouveau citoyen.

... et à Sion

A Sion, la Municipalité a également fêté vendredi l'entrée dans la vie civique des jeunes garçons et jeunes filles nés en 1959. Dans la cité sédunoise, 170 nouveaux citoyens sur 372 ont répondu à l'invitation des autorités communales parmi lesquelles étaient présents MM. Félix Carruzzo et François Gilliard, respectivement président et vice-président de Sion, Bernard Launaz, président du Conseil général, Pierre Eschbach, vice-président de la Bourgeoisie, et Mmes Crettenand et Roh, conseillères municipales. Lors de cette cérémonie, M. Carruzzo s'est exprimé en ces termes: **Vous, les jeunes, avec votre générosité et votre enthousiasme, vous pouvez influencer la vie du pays et devez contribuer au développement harmonieux de la cité. Utilisez le droit de vote, car votre avis nous est précieux. Vous êtes maintenant responsables de vos actes.**

La nouvelle plaquette contenant de nombreux renseignements sur la ville de Sion, due à la plume du vice-président M. François Gilliard, a ensuite été offerte à chaque nouveau citoyen.

Notre photo : M. Félix Carruzzo félicite un nouveau citoyen.

Publicité = Pollution

Murs, véhicules à moteur, poitrines, etc., tout est bon pour servir de support à la publicité. Dans notre système capitaliste, la « pub » est l'arme essentielle du commerce, et on n'y changera rien sans changer auparavant la société, mais le « grand soir » n'est pas encore pour demain.

La publicité possède plus d'une corde à son arc : elle peut clamer la douceur d'un papier hygiénique, la puissance d'un moteur, l'honorabilité des grandes banques, les louanges des multinationales, les promesses électorales de tous les partis politiques, etc.

Par leur impact, les mass média sont les meilleurs conducteurs de cette envahissante publicité qui, bien souvent, vole au niveau de la débilité légère. Heureux Suisse, rare auditeur n'étant pas agressé par la publicité radiophonique, par contre, côté télévision, il est facile d'apprécier la c..... humaine, car peu nombreux sont les films publicitaires témoignant d'une recherche artistique.

Mais en publicité plus qu'ailleurs, la c..... s'avère payante, un rapide coup d'œil dans le panier ou le chariot de la ménagère suffira pour le prouver, en effet nous verrons toujours en bonne place, le bon café qui..., la poudre à laver qui..., les petits chocolats qui..., ou la boîte de tampons périodiques qui libèrent la femme.

Et cette floraison de tee shirts qui véhiculent sur autant de poitrines, flasques ou généreuses, une « pub » gratuite pour l'annonceur mais coûteuse pour l'homme ou la femme sandwich qui a payé son panneau publicitaire personnel.

Et cette autre floraison d'auto-collants que l'on retrouve sur la voiture de Monsieur Tout le Monde ou sur le cartable de son enfant.

Seulement, comment lutter contre cette pollution, une des causes de la hausse des prix ? Tout simplement en vous fiant à votre jugement lors d'achats ou en refusant certains articles dont la réclame vous aura particulièrement tapé sur les nerfs, et puis surtout, retrouver le bon sens de vos grands-mères en ménageant votre porte-monnaie, car en définitive c'est lui la victime principale de ladite publicité, bien souvent mensongère.

Jean-Charles Tornay

Etranges attitudes de l'UNEX

Vendredi se tenait à Châteauneuf la bourse des légumes de garde. A la surprise générale, les représentants de l'UNEX étaient absents. Cette attitude étrange a suscité quelques questions :

— Faut-il voir là une mauvaise humeur due à la meilleure concertation de la production et de l'Union des Coopératives fruitières ?

— Y aurait-il chez les membres de l'UNEX, la crainte future de se voir déposséder de leur situation privilégiée ? (Exemple, bourse des carottes, acompte UCF 42 centimes, acompte UNEX 35 ct. ?)

— Faut-il voir là le résultat d'influences extérieures au canton qui sont en général contraires aux intérêts de la production ?

Il est souhaitable qu'à l'avenir l'UNEX reprenne sa place et collabore à nouveau avec les partenaires des milieux de la production des fruits et légumes.

Une absence prolongée dans les bourses se ferait au détriment des uns et des autres.

Sierre

Assemblée primaire ou... de primaires

Comme chaque année, à pareille époque, une poignée de citoyens consent à assister à la lecture de ce que l'on dépensera et encaissera pour le ménage communal. La ménagère en chef, seule maître à bord, est particulièrement habile à justifier l'achat des petites denrées, mais peu diserte sur les postes importants. Peu importe, c'est le système qui le veut ! ! !

Or, ce système ne permet pas du tout aux citoyennes et aux citoyens d'accepter ou de refuser tant les comptes que le budget. Il est plus facile pour nous de nous prononcer sur ce qui se passe en Suisse que de décider de l'usage des impôts que nous payons dans notre commune. C'est ce que l'on nomme démocratie. Il existe évidemment un autre moyen : le Conseil général. Je reviendrai sur le sujet à un autre moment.

J'ai demandé, pour la deuxième fois, que l'on présente à l'assemblée primaire un budget comparatif dont l'un aurait un coefficient d'impôt au niveau de celui des autres villes du canton, soit aux environs de 1.10 - 1.15. (Je vous rappelle que le coefficient d'impôt de la commune de Sierre est de 1.25.)

La réponse ne se fit pas attendre. « L'assemblée primaire n'est pas compétente pour décider de la hausse, voire éventuellement de la baisse du coefficient. Le Conseil communal seul décide. Et par les temps qui courent, il est absolument hors de question de baisser le taux compte tenu de toutes les dépenses qui sont envisagées pour le bien-être des citoyens. »

POUVOIR - GRANDEUR ET SERVITUDE quand vous nous tenez, que ne commettrions-nous pas en votre nom ! ! !

Comment vit-on à Brigue, Viège, Sion ou Martigny avec des impôts communaux moins lourds ?

Comment se gèrent les communes susmentionnées avec moins de rentrées fiscales ?

Sommes-nous sous-développés ?

Sommes-nous plus riches ?

Menons-nous une politique économique digne de ce nom ?

Toutes ces questions ont été posées. Les réponses ne sont jamais venues. Pourquoi ?

Ne sommes-nous pas suffisamment éclairés pour comprendre ?

N'assisterions-nous plus dès lors à ce que je nomme une assemblée des primaires ?

En tant que citoyens responsables, nous ne pouvons accepter cette devise de l'Exécutif : Travaillez, nous faisons le reste ! Le bon, le mauvais, le juste et l'injuste, c'est nous qui décidons. Ne pensez pas, nous pensons pour vous !

Un régime comme le nôtre devrait appeler un débat d'intérêts et un débat d'idées, mais il semble que nos édiles n'acceptent les conseils que lorsqu'ils sont d'administration.

Francis Pont

Tomates 1979

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'article paru dans le numéro de « Terre Valaisanne » du 30 novembre, signé AD. Etonnant cet article. Me référant de la « Terre Valaisanne » du 30 août, je constate que les prix suivants ont été fixés : du 16 au 18 juillet 1 fr. 30 ; du 19 au 25 juillet —.85 ; (du 1er au 25 juillet il a été importé 3 millions et 300 000 kg de tomates à 1 fr. 20). Pour quelle raison AD ne mentionne pas cette énorme quantité de tomates, cause principale de l'effondrement des prix. Je me permets de rappeler que l'assemblée de Fully a eu lieu le 16 août. Après de longues discussions, explications, discussions et prises de bec et j'en passe le représentant de Fully à la bourse des légumes à Berne nous fit part de la proposition de M. Schwab, directeur de la Légume Union, de porter dès le lendemain (17) le prix à la production à —.75. Il aura fallu également l'intervention d'un commerçant de la place afin de convoquer une bourse dans le but d'augmenter ce prix à 1 fr. le kg, ce qui fut fait. Je ne m'explique pas comment on trouve un prix moyen de —.96 à partir du 17 août et jusqu'à la fin de la récolte. Je rappelle que les prix ont été libres dès le 24 septembre mais que pas mal de tomates ont été ramassées jusqu'au 20 octobre. Théoriquement ce prix paraît juste, mais en tant que producteur je dois considérer les choses différemment. Sitôt cette décision de prix libres les méthodes de triages changent. Celui-ci devient extrêmement sévère, la pression des acheteurs est telle que certains lots ont 50 % de tomates déclassées. La preuve : septembre, importation 1,5 million ; octobre 4,9 millions de kg de tomates importées au prix de 1 fr. 20.

Je me permets de rappeler l'assemblée de novembre 1978 à Châteauneuf, notre président a fait un exposé très intéressant et très juste sur les possibilités de production de tomates sous serre, mais également sur le fait de prévoir des plantations tardives afin de prolonger la récolte. Alors pour quelles raisons laisser les prix libres dès le 24 septembre ? En définitive constatons qu'il est entré 6,2 millions kg de tomates pour septembre et octobre et ça ce n'est pas de l'utopie ! Les statistiques de 1978 nous donnent les chiffres suivants : 366 millions de kg de fruits et légumes, c'est-à-dire chaque jour, dimanche et jours fériés, un million de kilos entrent en Suisse, il semble que cela vaille la peine de s'en occuper. Non seulement nous devrions savoir jour par jour la composition des wagons qui entrent en Suisse, il semble que cela vaille la peine de s'en occuper. Non seulement nous devrions savoir jour par jour la composition des wagons qui entrent mais cela **avant** cette entrée. Ce sera à l'avenir la seule façon de se défendre, d'essayer de prévoir les coups et peut-être d'empêcher certains stocks de se constituer, de traîner et, de ce fait, d'empêcher la vente de nos produits.

Si les conclusions de AD reflètent ce que pensent nos responsables alors c'est très grave pour les années à venir. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le seul moyen sera de fermer le robinet en temps voulu et choisi, tout le reste est parlote et parfaitement utopique.

Bej. G.

Assemblée générale du PRD de Sierre

Le Parti radical-démocratique de Sierre convie tous ses membres et sympathisants à l'assemblée générale d'automne le mercredi 12 décembre à 20 heures au Café de la Terrasse à Sierre (grande salle).

Ordre du jour :

1. **Lecture du protocole de la dernière assemblée ;**
2. **Lecture des comptes et rapport des vérificateurs ;**
3. **Rapport du président ;**
4. **Rapport des conseillers communaux ;**
5. **Divers ;**
6. **Exposé de M. le conseiller d'Etat Bernard Comby : « Le problème hospitalier valaisan»**

Nous comptons sur votre présence pour animer cette importante assemblée. Merci d'avance.

NENDAZ

Portrait : « DJEAN MAGNIN »

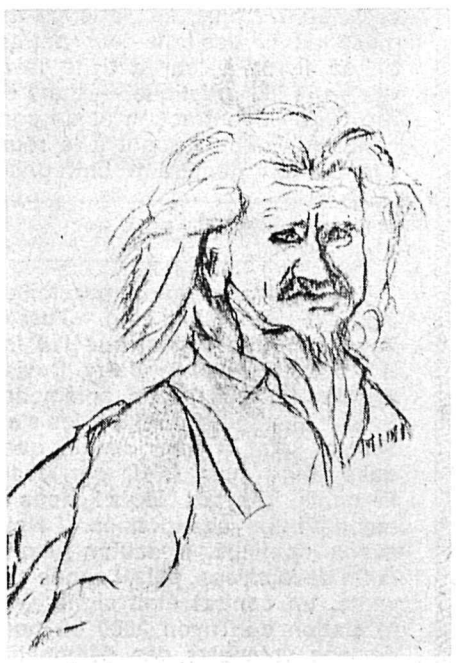

Qui est cet homme aux yeux bleus comme un ciel sans nuages.

Qui est cet homme dont les pupilles parfois ternes, parfois flamboyantes — selon son état d'âme — qui sans cesse observent, scrutent, épient... pénètrent les gens et les choses.

Qui est cet homme qui, comme le poète Baudelaire nous dit : regardez... regardez... là-haut les nuages qui passent... qui passent... où vont-ils ?

Eh bien ! amis lecteurs, cet étrange bonhomme c'est un artiste !

Un artiste au pseudonyme peu commun : « Djean Magnin » !

Ce pseudonyme, comme il le porte bien ce grand sculpteur qui s'appelle en réalité : Jean Monnet.

Pseudonyme tiré du patois, bien sûr ! car, aussi paradoxal que cela puisse vous paraître, « Djean Magnin ! dans sa personne et dans son art est un « traditionaliste progressiste ».

Originaire d'Isérables mais apatride dans son art... tout en ayant un lieu de prédilection particulier pour Nendaz.

Quand il déambule, cheveux flottants, nez en l'air flairant d'où vient le vent, l'œil toujours aux aguets comme s'il cherchait quelque chose ou quelqu'un à croquer sur le vif, les gens du pays se retournent pour le voir passer et disent... voilà « Djean Magnin ».

Ils disent : le voilà encore à la recherche d'un nouveau sujet.

Ils savent aussi, les gens du pays, que « Djean le sculpteur » a tôt fait de trouver un nouveau sujet qu'il pourra « sur son établi » ciseler, tailler, graver et lui donner la forme que lui inspire sa débordante imagination.

« Djean Magnin », vous disais-je plus haut, est un artiste hors pair : cheveux longs en forme de queue de cheval, moustache à la Brassens, barbichette en pointe comme la quille du diable, nez grec, visage taillé à la serpe, corps bien charpenté qui a du muscle et lui donne une vitalité effarante.

Voilà en vrac l'aspect physique de cet artiste qui ne peut passer inaperçu tant son originalité est grande.

Il lui arrive parfois — comme à « Monsieur tout-le-monde » — de « déjanter ». Il faut le voir alors trôner sur son tabouret de bar et discourir : — bourré comme une huître — de la dernière fusée lancée sur Mars, de « Giscard l'éteint », de François Mitterrand son idole à jamais.

Ah ! « Djean Magnin » quel adorable et singulier personnage tu fais.

Tu seras, je crois, le dernier personnage à représenter « authentiquement » l'art et le folklore du Vieux Pays.

Salut « Djean Magnin ».

Georgy Praz